

Le bio, pas si respecté... ou les illusionnistes, les arnaqueurs et les dindons

Nous vivons dans un monde d'illusions et donc d'illusionnistes. L'illusion, c'est la faculté de berner l'autre sans qu'il s'en aperçoive. C'est l'apparence dépourvue de réalité où tout n'est que magie. Les illusionnistes sont de deux sortes : ceux qui croient en ce qu'ils disent, et donc qui s'auto-illusionnent, et les arnaqueurs. Prenons deux exemples issus du secteur agricole et agro-alimentaire : l'idée bien française d'un seuil de revente à perte (loi EGalim) et le monde merveilleux de l'agriculture biologique.





*Le laboratoire de production
de vitroplants de fruitiers tropicaux*

Votre spécialiste du vitroplant de bananier



Une gamme unique de variétés d'élite

Nos engagements

Les sélections élités les plus productives

Des régimes d'une qualité inégalée

Homogénéité au champ optimale

Les meilleures garanties sanitaires du marché

Une réactivité à toute épreuve



Tél : +33 (0)4 67 55 34 58

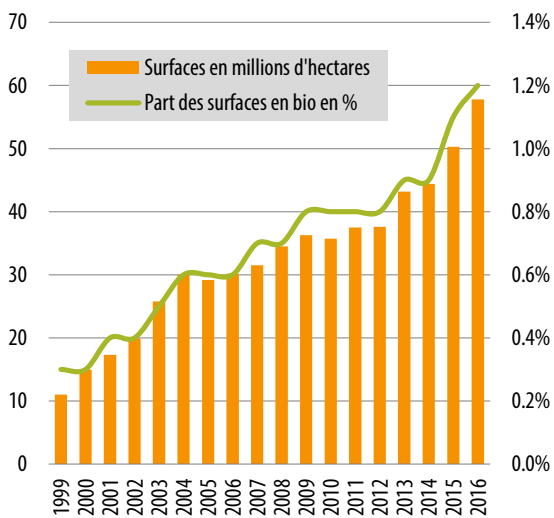
Fax : +33 (0)4 67 55 23 05

vitropic@vitropic.fr

*ZAE des Avants
34270 Saint Mathieu de Tréviérs
FRANCE
www.vitropic.fr*



Agriculture biologique - Monde - Surfaces cultivées et part des surfaces en bio
(Sources : FiBL, IFOAM, SOEL)



Les autorités régulatrices de tous les pays font bien partie des illusionnistes. Dans une sorte de doxa prêtant à la loi et à la norme publique des effets quasi magiques, elles ont décidé, dans le cas de la loi EGalim (France), d'administrer une partie des relations commerciales entre fournisseurs agricoles et distributeurs – excusez du peu ! Pour cela, la loi limite la revente à perte en fixant pour le distributeur un seuil minimal de marge (10 %). De ce fait, il retrouvera des marges qu'il pourra réinjecter dans le prix d'achat des produits agricoles frais et transformés et, ainsi, améliorera le revenu des producteurs. Idée géniale et courageuse sur le papier... mais malheureusement (pour l'instant) totalement dévoyée ! En effet, des exemples récents montrent que les distributeurs font pression sur les fournisseurs pour baisser de 10 % les prix d'achat, tout cela pour que les étiquettes restent sages pour les consommateurs. D'autres redonnent à leurs clients, via leurs programmes de fidélité, tout ou partie des 10 % qu'ils ont captés. En fin de compte, une excellente intention est, au mieux, contournée et, au pire, produit l'effet inverse de celui attendu. Pas d'inquiétude, la machine administrative est déjà en train de plancher sur une nouvelle loi contrôlant la bonne fin de la première. On peut aussi espérer que les groupes de pression, les lanceurs d'alerte, les organisations syndicales agricoles, etc., lèveront quelques lièvres et, avec un peu de chance, les choses finiront par se normaliser.

Peu importe le bio pourvu qu'on ait le label

Plus grave est le cas du secteur du bio. Nouveau porte-drapeau mondial d'une agriculture qui se veut en rupture totale avec l'ancien modèle chimico-intensivo-productiviste, le bio voit ses ventes croître fortement partout. Rien ne peut plus exister face à la promesse du « zéro » revendiquée par le bio... le « zéro » ou plutôt le « rien » : pas de phyto de synthèse, pas d'engrais de synthèse. L'agriculture « conventionnelle » est par là-même ringardisée et même clouée au pilori.

Et c'est là que l'illusion entre en scène. Car pour certains acteurs du bio, le seul et unique but est de produire de la calorie au même prix que la calorie conventionnelle. Ils n'acceptent pas les contraintes et même la philosophie du bio. Ils ne veulent ni repenser en profondeur leur système de production, ni accepter, dans bien des cas, une réduction de leur rendement et plus généralement une dégradation de la productivité. Puisque le monde entier réclame du bio, donnons-leur du bio ! Et peu importe le flacon pourvu que le consommateur en ait l'ivresse. Panem et circenses disaient les empereurs romains.

Si les preuves manquent du fait d'une quasi-omerta et faute de moyens analytiques simples pour séparer le bon grain de l'ivraie, cela ne nous empêche pas de nous interroger au moins sur trois points.

Le premier est le différentiel de cahier des charges, notamment sur les produits phytosanitaires autorisés là-bas et bannis ici. Le coup de colère d'une filière emblématique française au Salon International de l'Agriculture en 2017 (campagne « Mieux que BIO ») avait éclairé d'une lumière crue le fameux principe d'équivalence qui veut que l'UE labellise des pro-



duits bio des pays tiers sur un cahier des charges qui peut être différent de celui qui s'applique aux producteurs européens.

La deuxième interrogation est plus classique et aussi plus effarante. Elle porte sur la rigueur des contrôles. Beaucoup déplorent la légèreté des processus de certification, l'extrême rareté des contrôles inopinés et l'absence d'indicateurs vérifiables (analyses de sol, d'eau et de feuille). Sans contrôles fiables et inopinés, des systèmes bio qui n'en sont pas sont adoubés. Si les pires des opérateurs fraudent à la fois sur les produits phytosanitaires de synthèse et la fertilisation chimique, certains se contentent d'oublier que l'utilisation d'engrais bio n'est pas une option facultative du cahier des charges. Car, dans la majorité des cas, le nœud gordien du système de culture bio est de trouver, de préférence localement, des substituts aux fertilisants chimiques : fientes, fumiers, résidus d'autres cultures, effluents de distillerie, etc. C'est ainsi que, pour supprimer le problème, on retrouve sur certaines exploitations bio de l'urée, du DAP, des bioles coupées à l'azote chimique, etc. On a aussi parfois recours à la ferti-irrigation, système d'épandage bien pratique pour mieux cacher la misère. Enfin, si l'on retrouve des unités de compostage – fer de lance de l'agriculture bio – elles sont ridiculement dimensionnées, juste pour donner le change. Le bonneteau du bio bat son plein sans qu'aucune mesure coercitive ne vienne troubler le business établi.

La troisième source de malaise vient des principes mêmes de la culture et de la distribution des produits bio. En effet, comment promouvoir un système résilient et réduisant les impacts environnementaux alors même que, pour certaines filières et certaines régions, on importe la matière organique (labellisée bio) sur des milliers de kilomètres ? Les consommateurs les plus militants s'interrogent également sur la distribution des fruits et légumes bio dans les grandes surfaces non spécialisées, qui nécessite le plus souvent un suremballage spécifique (séparation des flux bio et conventionnels).

A l'escroquerie et à la fraude s'ajoute le marché de dupe. Et la première victime est le consommateur qui n'achète pas le résultat de la promesse bio qui lui est faite, mais bien un ersatz plus ou moins éloigné du graal qu'il recherche et pour lequel il dépense plus, voire même beaucoup plus !

L'aveuglement est aussi du côté des autorités de régulation et de contrôle qui continuent à brandir les saintes écritures comme Moïse les Tables de la Loi. Mais qui leur dira un jour que l'univers n'est pas habité que par de sympathiques bisounours qui contribuent volontairement et collectivement à la poursuite d'un bien commun ?

Le triomphe du minarchisme

La demande pour le bio est tellement forte qu'il ne faut surtout pas décevoir les consommateurs, ni en exclure une bonne partie par le prix. Ce sera à court terme le bio pour tous, au moins sur les étiquettes. Dommage ! car il suffirait d'expliquer qu'il n'est pas possible de produire bio sans voir, dans la plupart des cas, baisser fortement les rendements (de 20 à 40 %) et augmenter les coûts. Que le bio n'est et ne sera, et cela probablement pour très longtemps, qu'un seg-

ment de marché. Qu'une stratégie agricole « tout bio » doit, pour être crédible, s'inscrire dans une réforme complète de nos régimes alimentaires : réallocation de l'usage des terres, baisse de la production de protéines animales, réduction des pertes et gaspillage, etc.

A moins que nous préférions tous continuer à vivre dans une illusion collective, c'est aussi l'occasion de rendre le consommateur plus intelligent. Lui expliquer en quoi l'agro-écologie est une approche intelligente à promouvoir, qui serait en mesure de compléter la démarche bio et de régler l'immense problème des produits phytopharmaceutiques. Car si, à terme, le zéro phyto pour tous est envisageable via des principes d'agro-écologie, le bio ne l'est pas.

Mais au final, la pire des choses n'est pas de choisir de vivre dans la duperie. Le pire c'est que de nombreux producteurs et des filières entières s'organisent pour délivrer la promesse d'un bio véritable. Ce sont eux les dindons de la farce car ils subissent la triple peine. Ils ont un coût de production qui s'envole. Ils sont concurrencés par le faux bio qui, au fur et à mesure de son développement, entraîne les prix de marché à la baisse. Ils subissent les injonctions des autorités nationales, européenne, américaine, etc., qui pensent que la loi est le seul et unique fait générateur des changements de pratiques.

Enfin, on ne peut pas voir dans l'absence de contrôles, qu'ils soient rigoureux ou non, un exemple flagrant de l'abandon par les Etats de leurs prérogatives régaliennes (le contrôle par exemple) au bénéfice d'acteurs privés. Les chantres de la libéralisation sans frein (théorie politique du minarchisme) et de la toujours grande efficacité du privé comparé aux fonctionnaires inutiles, devraient se poser quelques questions, à moins que, une fois encore, le crime soit parfait. Quoi qu'il en soit, une menace lourde pèse sur le secteur du bio, celle du jour où éclateront à la vue de tous les incohérences et les duperies ■

Denis Loeillet, CIRAD
denis.loeillet@cirad.fr

